Consultations publiques sur la stratégie fédérale de développement durable du Canada
Présenter à L'honorable Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement climatique, le 24 juin 2016

À PROPOS DU CREDDO

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) est l'un des 16 conseils régionaux de l'environnement répartis à travers le Québec. À ce titre, il est un interlocuteur privilégié en région, auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques.

Les conseils régionaux de l'environnement sont des organismes sans but lucratif ayant à leur tête un conseil d'administration élu parmi leurs membres. Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) est le lien qui unit l'ensemble des conseils régionaux et qui facilite les communications entre ceux-ci. Le RNCREQ représente également les conseils régionaux dans des dossiers québécois tels que ceux défendus devant la Régie de l'énergie ou lors de consultations nationales.

MISE EN CONTEXTE

Le gouvernement canadien désire revoir sa stratégie fédérale de développement durable. Cette nouvelle stratégie ne fait pas mention d'augmentation de l'efficacité des ressources par des stratégies d'économie circulaire ou par la promotion de l'économie de partage. Tout comme la loi québécoise sur le développement durable, la stratégie fédérale repose sur un ensemble de principes. Cependant, deux de ces principes, l'efficacité économique et la production et consommation responsable ne nous semblent pas touche plus directement l'une des stratégies entreprises par le CREDDO, c'est-à-dire la promotion de l'économie circulaire au niveau régional.

ASSURER LA PÉRENNITÉ DE NOTRE ÉCONOMIE POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Ce court document se veut un outil pour donner des pistes de réflexion, mais aussi des exemples d'actions concrètes, pour développer une économie diversifiée qui repose sur une stratégie d'économie circulaire.

Tandis que l'Union européenne et plusieurs pays asiatiques, dont la Chine et le Japon, mettent en œuvre des politiques, réglementations et stratégies visant à accroître la productivité des ressources qui circulent déjà dans le marché par le déploiement d'une économie circulaire, le Canada continue d'accentuer sa vulnérabilité en misant sur une économie qui repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources naturelles.

Contrairement à l'économie circulaire, le modèle économique dit « linéaire » qui prévaut actuellement, encourage un gaspillage des ressources puisqu'il repose en majeure partie sur la logique (tel qu'illustré dans la figure ci-dessous) :

EXTRAIRE ➡ TRANSFORMER ➡ CONSOMMER ➡ JETER

Économie linéaire (Source : Institut EDDEC)

Depuis l'ère industrielle, l'optimisation continue du modèle d'économie linéaire a permis d'augmenter sans cesse l'accès à des produits au plus faible coût possible. Toutefois, il a atteint une limite immuable : la capacité intrinsèque de support de la planète. Le modèle linéaire exige de prélever de plus en plus de ressources pour répondre aux besoins d'une population croissante, dont le niveau de consommation global est en hausse. Ainsi, au cours du dernier siècle, nous avons multiplié

par huit notre consommation de matières. Sachant que la quantité de ressources sur terre est physiquement « finie », et que leur accès est conditionné non seulement par leur disponibilité physique, mais également par leur disponibilité « sociale », il sera difficile, sous une logique d'économie linéaire, de faire face au doublement de la classe moyenne à l'horizon 2030, sans hypothéquer de façon considérable la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins.

L'économie circulaire pourrait être définie comme « système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en permettant le bien-être des individus » (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, France).

Développé par des chercheurs de l'Institut EDDEC du Campus de l'Université de Montréal, le schéma ci-dessous illustre les composantes principales associées au modèle d'économie circulaire, à savoir :

- Les stratégies de remise en circulation des ressources dans le marché, que ce soit sous la forme de produits finis, de composantes, ou de la matière qu'ils contiennent (partie du bas) ;
- Les acteurs à mobiliser, à mettre en réseau et à monter en compétences pour déployer ce modèle ;
- Les outils nécessaires à une mise en œuvre efficace des stratégies proposées par l'économie circulaire.

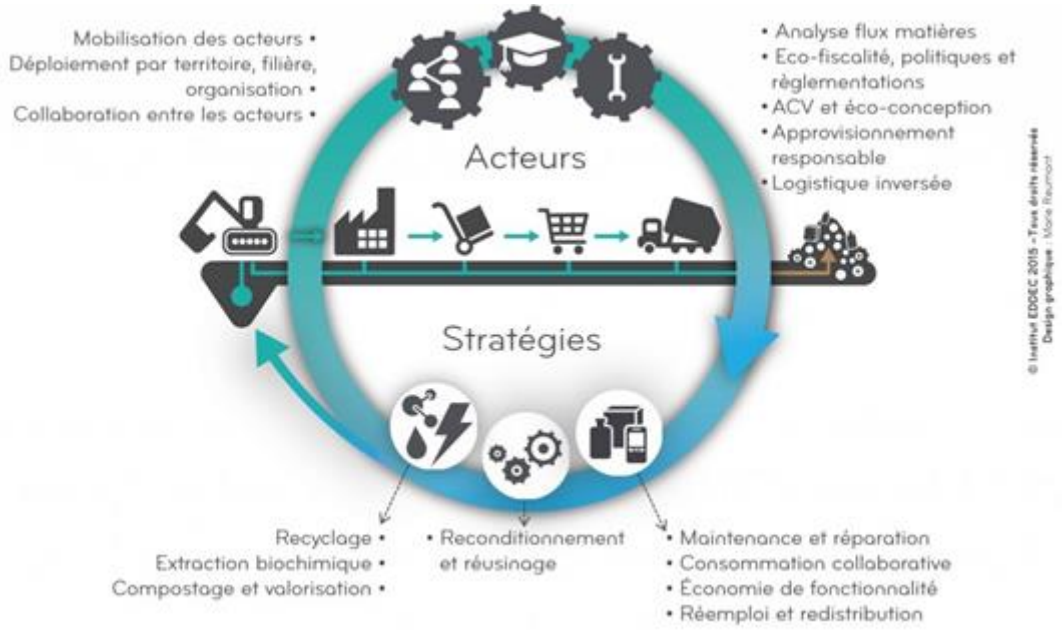

Économie circulaire (Source : Institut EDDEC, 2015)

Des études récentes du Club de Rome, montrent les bénéfices potentiels du passage d'une économie linéaire à une économie circulaire. Effectuée sur cinq pays européens (Finlande, France, Pays-Bas, Espagne et Suède), la plus récente étude montre qu'une transition vers une économie circulaire d'ici 2030 aurait les bénéfices suivants :

- Une réduction des gaz à effet de serre variant entre 66 et 69 % ;
- Une création nette d'emplois entre 75 000 et 500 000 ;
- Une augmentation du PIB entre 1,5 % et 2,5 %.

NOS RECOMMANDATIONS

1 – Favoriser l'émergence de l'économie circulaire en s'assurant de l'adhésion de tous les acteurs économiques, sociaux et environnementaux aussi bien à l'échelle nationale que régionaux

Ce modèle suppose de mettre en œuvre de nouvelles pratiques de production/consommation qui n'existent pas encore dans plusieurs secteurs. Par exemple, le démantèlement des produits assurerait la réutilisation des composantes de ces derniers tandis que la logistique inversée permettrait de réacheminer les matériaux désassemblés vers les manufacturiers. Par ailleurs, certaines stratégies innovantes d'affaires, comme l'économie de fonctionnalité et de partage, modifient en profondeur les pratiques existantes et les modes de consommation, de même que les règles qui les encadrent (EDDEC, 2015). Par sa nature, l'économie circulaire favorise les circuits courts, c'est pourquoi il est important de soutenir les initiatives régionales. Cela démontre l'importance de promouvoir et d'assurer la recherche, l'innovation et la formation des parties prenantes pour permettre que les secteurs industriels et manufacturiers canadiens demeurent concurrentiels sur les plans régional, national et international. À ce jour, les programmes de responsabilité élargie des producteurs initiés par les provinces sont une bonne illustration d'une obligation de circularité des matières.

Le CREDDO recommande l'appui à la recherche, le soutien aux entreprises et la formation par des instances universitaires et gouvernementales pour favoriser l'émergence de l'économie circulaire. De plus, le CREDDO recommande la facilitation des initiatives en économie de partage en adaptant le cadre réglementaire à cette nouvelle réalité.

#encadrerpourmieuxpermettre

2 – Établir une stratégie nationale pour le développement économique en lien avec la lutte aux changements climatiques

Voici un bref état des lieux à travers le monde :

- Ontario : la Loi 151 « Ontario sans déchet » inclut différentes stratégies d'économie circulaire ;
- France : la loi transition énergétique pour la croissance verte a été promulguée le 17 août 2015. Ce texte fixe les grands objectifs du nouveau modèle énergétique français, fortement axée économie circulaire ;
- Union européenne : 2 décembre 2015, adoption d'une politique sur l'économie circulaire pour l'ensemble des pays membres ;
- Chine : l'économie circulaire désigne l'ensemble des activités de réduction, de réutilisation et de recyclage menées durant le processus de production, de distribution et de consommation. (Extrait de l'article 2 de la loi sur l'économie circulaire de la République Populaire de Chine). Une loi encadre ces activités depuis 2008.

Les gouvernements cherchent ainsi à sécuriser leur approvisionnement en ressources dans un contexte géopolitique complexe, ainsi qu'à développer une économie plus résiliente, suite à la crise récente.

Le CREDDO recommande au gouvernement canadien de suivre cette mouvance économique et législative internationale par un ajustement de son cadre réglementaire, afin d'inscrire le Canada dans un développement durable et d'assurer sa compétitivité.

#justdoit.

3 – Taxer les ressources naturelles et non la main-d'œuvre

Dans un modèle économique dit « linéaire », comme celui qui prévaut au Canada, l'exploitation des ressources naturelles est favorisée par l'entremise d'un ensemble de programmes d'aide aux entreprises. Cette situation encourage le gaspillage de ressources en décourageant l'utilisation de ressources recyclées, laquelle n'est pas subventionnée. Comme l'extraction des ressources naturelles est de plus en plus automatisée et est généralement moins créatrice d'emplois que la transformation et le recyclage des ressources, le Canada se prive d'importantes opportunités. Au contraire, nous croyons que nous nous devons d'encourager l'émergence (réémergence) des métiers de réparation telles que les cordonniers, les réparateurs d'électroniques et autres.

Le CREDDO recommande de moduler graduellement les taxes pour taxer davantage l'exploitation des ressources naturelles et diminuer les taxes sur la main-d'œuvre. Cette situation a pour but d'encourager l'utilisation de matières recyclées dans les chaînes de valeur et de réduire le gaspillage.

#emploidurable.

4 – Favoriser les mesures d'écofiscalité pour favoriser l'économie de seconde main

L'émergence de l'économie de seconde main, une autre déclinaison de l'économie circulaire, pourrait représenter une excellente source d'opportunités pour une consommation responsable. De fait, notre économie et notre façon de consommer se transforment. Dans une étude de février 2015, l'Observatoire de la consommation responsable de l'UQAM a fait la démonstration de l'importance de l'économie de seconde main dans notre économie et pour le portefeuille des Canadiens. Ce type de transaction économique inclut les sites Internet de petites annonces, mais aussi les filières traditionnelles, telles que les comptoirs d'entraide.

Au Canada, nous consommons pour 200 milliards de dollars en produits de consommation durables et semi-durables neufs. Mais, depuis l'arrivée de sites des petites annonces, telles que Kijiji ou Craiglist, il n'a jamais été aussi facile d'entrer en contact avec des personnes qui veulent faire des affaires et, par le fait même, d'augmenter la durée de vie des produits en circulation dans le marché. Le segment de la seconde main représente des ventes annuelles de 30 milliards de dollars, soit 15 % de la valeur des nouveaux biens de consommation. Ce segment en croissance a plusieurs conséquences positives sur notre consommation. En effet, puisque, la plupart du temps, nos produits de consommation sont fabriqués à l'étranger, l'achat de produits neufs entraîne une augmentation des importations et accentue, par le fait même, le déficit dans notre balance commerciale. Les échanges de produits de seconde main permettent, quant à eux, une diminution de ces importations. En somme, l'argent reste dans le pays pour être réinvesti.

Le but visé par les mesures d'écofiscalité (écoconception, lois, réglementations) est de contribuer à se tourner vers l'économie d'occasion. Parmi les motivations des adeptes des achats de seconde main, 75 % de ces consommateurs le font pour des considérations économiques. Ultimement, l'ensemble des achats donne « aux différents produits une durée de vie plus longue, les consommateurs peuvent conserver un niveau de vie élevé tout en protégeant l'environnement » (Observatoire en consommation responsable de l'École des sciences de la Gestion de l'UQAM, 2015)

Le CREDDO recommande que le gouvernement étudie la possibilité de mettre en place des mesures d'écofiscalité pour favoriser l'économie de seconde main.

#écofiscalité

5 – Mettre en place de nouveaux indicateurs économiques qui tiennent compte de l'économie circulaire

L'utilisation du produit intérieur brut (PIB) comme indicateur économique n'encourage pas l'adoption de pratiques de développement durable et n'illustre pas le niveau de bien-être d'une population. Plusieurs organisations, dont le Programme des Nations Unies pour l'environnement, proposent des indices de découplage fondés sur plusieurs ratios de consommation des ressources, de production et d'émission de pollution. Par exemple, l'indice de « productivité des

ressources » est simplement donné par le rapport entre le PIB et la quantité de matière utilisée. Ce rapport exprime la richesse créée à partir d'une unité de ressources. Autrement dit, plus la richesse est grande pour une quantité de matière donnée, plus la ressource est utilisée avec « efficacité ».

Le CREDDO recommande que le Ministère des Finances du Canada soit considéré comme un acteur clé dans la nouvelle stratégie en développement durable. La mise en place d'un indice complémentaire au PIB serait un moyen efficace d'assurer une meilleure compréhension de la transition vers un nouveau modèle économique.

#parcequonesten2016

AGIR AUJOURD'HUI EN OUTAOUAIS !

Au-delà des principes évoqués, les opportunités de création de richesses collectives issues de l'économie circulaire sont énormes lorsqu'on applique cette réflexion sur le terrain. Après avoir consulté plusieurs partenaires du milieu et après avoir pris connaissance de la réalité régionale, le CREDDO a mis sur pied une plateforme d'échange (http://www.synergiequebec.ca) de matières résiduelles et d'équipements (machineries lourdes, équipements de transformation), en partenariat avec le CTTÉI et l'institut EDDEC.

Ce service s'adresse aux institutions, commerces et industries (ICI) ainsi qu'aux entreprises du secteur construction, rénovation et démolition (CRD). Il a pour but de favoriser et de développer l'économie circulaire dans l'Outaouais. Cette application concrète des principes de l'économie circulaire a pour objectif l'augmentation de la productivité des ressources à l'échelle locale pour diminuer l'empreinte écologique de celle-ci et, par le fait même, assurer un avantage concurrentiel des entreprises de l'Outaouais. De plus, en partenariat avec la Chambre de Commerce de Gatineau, le CREDDO désire offrir des formations aux acteurs locaux sur les différentes opportunités en économie circulaire et en économie de partage.

Pour plus d'informations

Benoit Delage
Directeur du CREDDO
819 772-4925
dg@creddo.ca

Liens pertinents

http://www.ademe.fr/
http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-transition-energetique-pour-la-
http://instituteddec.org/linstitut/quest-ce-que-leconomie-circulaire/
http://www.weforum.org/agenda/2015/10/how-the-circular-economy-can-help-us-achieve-the-global-goals
http://instituteddec.org/linstitut/quest-ce-que-leconomie-circulaire/
http://www.circle-economy.com/wp-content/uploads/2014/12/unleashing_the_power_of_the_circular_economy-circle_economy.pdf
http://consommationresponsable.kijiji.ca/wp-content/uploads/2015/01/Indice-Kijiji.pdf
http://www.unep.org/resourcepanel-old/Portals/24102/PDFs/DecouplingPressReleaseFR.pdf
http://www.oecd.org/fr/env/dechets/48671413.pdf
http://www.oecd.org/env/waste/SMM%20synthesis%20-%20policy%20brief_final%20GG.pdf